



Vol de produit cosmétique dans un supermarché

Par **matinous**, le **09/12/2008** à **11:53**

bonjour, j'ai un ami qui a volé il y a 2 semaine un labello à 3.70€ dans un supermarché. Il est retourné dans le magasin hier et c'est fait interpeller par le vigil. Le vigil l'a donc emmené dans les bureaux afin de lui faire remplir une feuille comme quoi il reconnaissait les faits, a fait une photocopie de sa carte d'identité et a payé le labello. Les gendarmes vont récupérer la feuille. Que risque mon ami?
merci de me répondre

Par **jeetendra**, le **09/12/2008** à **13:12**

bonjour, vu le préjudice ça n'ira pas plus loin que le Centre Commercial, soyez tranquille, par contre attention à l'avenir si ça se répète, cordialement